

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALLIANZ MULTI CROISSANCE Part C et/ou D (EUR)



FIA soumis au droit français dont la Société de gestion est Eurazeo Investment Manager

CODE ISIN:
FR0007022694

Objectifs et politique d'investissement

Le FIA est un FCP, ayant pour objectif d'effectuer, sur la durée de placement recommandée de 4 ans, une répartition équilibrée des investissements qui privilégiera les marchés des actions par rapport aux marchés de taux.

Nous pourrions investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et/ou FIA français. Au regard de l'éligible à la fiscalité "DSK" et "NSK", nous serons investis, à hauteur de 50% minimum de son actif net en titres émis par des sociétés dont le siège est situé dans un Etat membre de la Communauté Européenne, à hauteur de 10% minimum de son actif net sur des titres à risques, dont 5% minimum de titres non cotés. Dans le cadre de la stratégie actions, nous pourrions investir dans tous types de capitalisations (l'investissement dans les micro capitalisations sera limité à 20% maximum de l'actif net) et, directement ou via des OPC en actions de sociétés issues de secteur thématiques (immobilier, ressources naturelles, infrastructure, matières premières) dans la limite de 20% maximum de l'actif net. Nous pourrions investir à hauteur de 50% maximum de son actif directement ou via des OPC sur le marché monétaire et obligataire. L'univers d'investissement des titres obligataires se compose de titres notés à l'achat: au minimum BBB sur le long terme, toutefois,

nous pourrions intervenir sur des obligations de rating inférieur à l'achat dans la limite de 10% de l'actif du fonds. Nous pourrions détenir jusqu'à 20% maximum d'OPC d'obligations à haut rendement et convertibles (titres dits « spéculatifs »).

La Société de gestion ne recourt pas de manière exclusive et mécanique aux agences de notation. La sélection des instruments de crédit repose également sur une analyse interne du risque de crédit, la cession ou l'acquisition d'un instrument ne se faisant pas sur le seul critère de la notation des agences de notations.

Le FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FIA n'est pas géré en référence à un indice.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour avant 12h30, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La part C et/ou D, destinée à tous souscripteurs, capitalise et/ou distribue les revenus chaque année.

Recommandation: Ce FIA pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible, A risque plus élevé, →
← rendement potentiellement plus faible, rendement potentiellement plus élevé →



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Compte tenu de la classification, de la stratégie mise en place,

des actifs utilisés listés ci-dessus (principalement des OPCVM français ou européens et/ou FIA français sur le marché monétaire et obligataire) et de la volatilité constatée dans le passé, ce FIA appartient à la catégorie 4. Les FIA de catégorie 4 sont historiquement moyennement volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du FIA a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts ou actions d'un FIA de catégorie 4 peut moyennement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques importants non pris en compte par l'indicateur: NÉANT.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FIA sur une année

Frais courants	2,58 %
----------------	--------

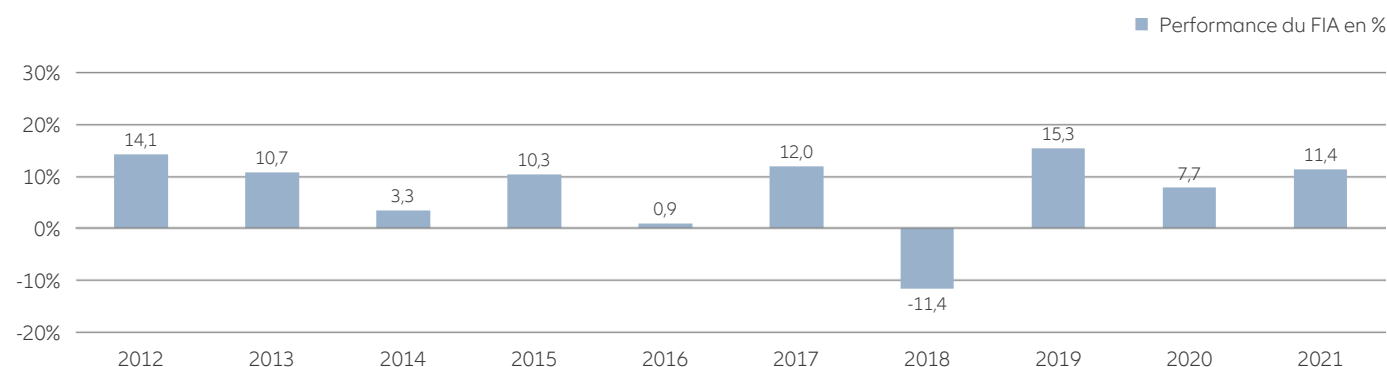
Frais prélevés par le FIA dans certaines circonstances

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Ce chiffre se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent, clos le 30.06.2021, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Performances passées



Les performances passées affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le fonds a été lancé en 1998. Cette catégorie d'actions a été lancée le 29.06.1998.

Les performances du FIA ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – Paris Branch

Vous pouvez obtenir gratuitement copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH (le gestionnaire financier par délégation), Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à le FIA sont disponibles auprès: d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou auprès: d'Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Le FIA est soumis à la législation fiscale française. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Eurazeo Investment Manager ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Eurazeo Investment Manager Partners est une société anonyme de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-123.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 08.07.2022.